

DEC181742DR08

Décision portant composition du conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR3079 intitulé Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute Température et Irradiation - CEMHTI

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiées relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC171736DAJ du 03 octobre 2017 nommant Marion BLIN déléguée régionale par intérim pour la circonscription Centre-Limousin-Poitou-Charentes à compter du 03 octobre 2017 ;

Vu la décision DEC171286DGDS du 21 décembre 2017 portant prolongation de l'unité UPR3079, intitulée « Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute Température et Irradiation » - CEMHTI, dont la directrice est Mme Catherine BESSADA ;

Vu la décision n° DEC080002DR08 du 15 janvier 2008, portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UPR3079 intitulé Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute Température et Irradiation » - CEMHTI ;

Vu le résultat des élections qui se sont déroulées le 14 février 2018.

DECIDE :

Article 1^{er} Composition

Le conseil de laboratoire de l'unité UPR3079 intitulé Conditions Extrêmes et Matériaux : Haute Température et Irradiation est composé comme suit :

Membres de droit :

- Catherine BESSADA – DR1 – Directrice
- Ludovic BRUTINOT – IR1 – Sous-Directeur
- Marie France BARTHE – DR2 – Directrice adjointe
- Franck FAYON – DR2 – Directeur adjoint.

Membres élus :

- Collège Ingénieurs & techniciens
 - Aurélien BELLAMY – AI
 - Severine BRASSAMIN – AI
 - Sébastien BOUILLON – IECN
 - François VIVET – IECN

- Collège chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants et post doctorants

- Mohammed MALKI – PU1
- Patrick SIMON – DR1
- Pierres DESGARDIN – CRHC
- Olivier ROZENBAUM – MCF
- Charlotte MONTEIRO – Doctorante

Membres nommés

- Rachelle OMNÉE – AI
- Mathieu ALLIX – CRHC

La durée du mandat des membres du Conseil de laboratoire est fixée à 4 ans

Article 2 Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 7 juin 2018

Pour le Président - Directeur Général
Et par délégation,
La Déléguée Régionale par intérim

Marion BLIN